

PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT

Le Lien

Une passion commune

BULLETIN DE LIAISON DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 48 – Juin 2021

Téléphone : 05 53 22 24 10

Courriel : mairie@port-sainte-foy.info Site internet : www.port-sainte-foy.info

LE MOT DU MAIRE

Port-Foyennes et Port-Foyens, Ponchaptaises et Ponchaptais,

Ouvert le 25 février à l'initiative de l'ARS et de la Communauté de Communes du Pays Foyen, le centre de vaccination réalise une moyenne de 700 injections par semaine. Chaque jour d'ouverture, un médecin, 3 infirmiers d'Etat et 3 bénévoles pour l'accueil et l'entretien des locaux, sont présents dans cette structure inter-communale installée au jardin public de Sainte-Foy-la-Grande.

Depuis le 31 mai, la vaccination est ouverte à partir de l'âge de 18 ans.

Un immense merci aux 15 médecins, 25 infirmiers et 20 bénévoles qui se relaient pour participer à cette action collective de lutte contre la pandémie de Covid-19, un service qui complète celui de la médecine de ville, car la vaccination demeure un enjeu majeur.

Votre Conseil Municipal vient de voter le budget 2021. La situation financière de la commune est saine et les impôts communaux n'augmenteront pas.

Le désendettement s'est poursuivi ce qui nous donne la capacité d'emprunter pour nos futurs projets d'équipement, sans augmenter la charge annuelle de remboursement.

Les principaux programmes d'investissements 2021 – 2022 :

- Rénovation et agrandissement de la salle des fêtes Jacques Prévert.
- Acquisition immobilière pour aménagement d'un local d'urgence et déplacement de l'aire de camping-cars.
- Programme de travaux de voirie 300 000 € par an.
- Poursuite de la mise aux normes énergétique et d'accessibilité des bâtiments communaux, notamment de la Résidence du Bois doré. (18 pavillons + salle polyvalente).
- Construction d'une maison médicale.
- Agrandissement de la place du 8 mai.

La commission municipale de l'environnement poursuit son effort pour le fleurissement et l'amélioration de notre cadre de vie (aménagement des parcs publics de Mézières et de la rue Charles Sinsout (plantations d'arbres, installation de tables et de bancs publics). Récompensée depuis plusieurs années par le 1^{er} prix départemental des « Villes et villages fleuris », notre commune s'illustre cette année au palmarès des « Villes et villages où il fait bon vivre » :

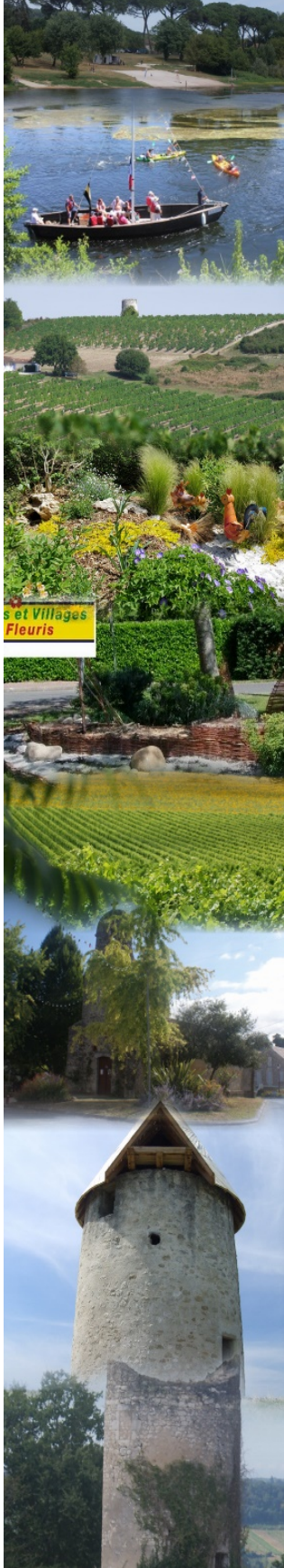
- Au plan National : 4257^{ème} sur 34.837 communes.
- Au plan départemental : 20^{ème} sur 505 communes et 4^{ème} sur les 18 communes de 2000 à 3000 habitants.

Concernant l'effondrement causé par la récente inondation rue de la Rouquette, nous avons fait déblayer et sécuriser l'ancien chemin de halage reliant l'ancien port à la plage et les rives de Cléret. De nouvelles expertises géologiques s'avèrent nécessaires avant la reconstruction du mur de soutènement. Le concours financier de l'Etat a été sollicité.

La sécurité publique demeure toujours au centre de nos préoccupations. Située dans la couronne périurbaine, notre commune n'échappe pas aux comportements malfaisants des groupuscules de délinquants qui s'adonnent au trafic de stupéfiants. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux gendarmes de la Communauté de brigades Vélines-Villefranche, renforcés par ceux de la compagnie de Bergerac qui multiplient des patrouilles de jour comme de nuit. Des résultats positifs, ont récemment été obtenus. Pour faciliter leurs investigations, nous mettons à leur disposition notre système de vidéo protection géré par le policier municipal, un outil que nous comptons développer.

La sortie progressive de la crise sanitaire nous laisse espérer une période estivale synonyme d'animations et de festivités.

Prenez bien soin de vous,
Cordialement,
Jacques REIX



Du nouveau dans la zone d'activité économique

Quatre nouvelles entreprises viennent de s'installer dans la ZAE des 4 Ormeaux :

- Garage mécanique « Precisium » (M. Benoît Lalanne) sur l'ancien site du centre de formation agricole.
- Construction de machines pour la viticulture « Pellenc » (M. Frédéric Beau) sur le site de l'ancienne jardinerie des 4 Ormeaux.
- Le groupement coopératif viticole Landerrouat-Duras-Cazaugitat-Langoiran vient de racheter les bâtiments de l'ancienne cave coopérative de Port-Sainte-Foy.
- Dans la zone commerciale de Mézières : installation du garage MCD

Rappel de l'interdiction des dépôts sauvages répréhensibles par la loi

Les petites poubelles communales ne sont pas destinées aux ordures ménagères. Le ramassage individuel assuré par l'USTOM permet le recyclage.

Plan canicule

Pour mieux s'organiser face à un plan d'alerte lié aux périodes de canicule, les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées qui le désirent peuvent se faire recenser dans un registre tenu à la Mairie. Les personnes recensées bénéficieront d'une surveillance et de mesures d'aide spécifiques. Cette inscription est facultative et les renseignements enregistrés sont confidentiels.

Pour plus de renseignements contacter le secrétariat de la Mairie (plus particulièrement le secrétariat du CCAS Nathalie CHARLOT au 05 53 22 24 15)

Parlons budget communal

L'année 2020 s'est terminée sur un compte administratif principal de 1 905 779 € de recettes de fonctionnement, générant un excédent 287 646 €.

Pour l'année 2021, un prévisionnel de budget de fonctionnement à 1 916 588 € en légère augmentation au sein de notre commune.

L'année 2021 sera marquée par des investissements importants, comme l'agrandissement/rénovation de la salle Prévert estimé à 678 583 € HT, l'achat de foncier pour un logement d'urgence et le déplacement de l'aire de camping-car pour 100 000 €, la prévision de la construction d'une maison médicale pour environ 330 000 €, des travaux d'entretien de nos bâtiments et la restauration de la voirie pour environ 450 000 € sur 2 ans.

Sur le budget du CCAS, rénovation thermique de la résidence du bois doré pour 278 000 € HT.

Bien évidemment, des subventions accompagneront nos investissements, déjà accordées pour certaines d'entre elles, accompagnées de prêts bancaires aux conditions très attractives. La gestion rigoureuse des années passées permet d'avoir un autofinancement très significatif de 523 909 € pour nos investissements ce qui est un gage de sérieux pour nos partenaires.

- Salle J.PREVERT: Subventions, de l'Etat au titre du plan de relance de 40%, du Département de 25%
- Maison Médicale : Subventions, de l'Etat au titre du plan de relance de 35%, du Département de 25 %
- Rénovation thermique de la résidence du bois doré (18 logements + salle polyvalente) : Subventions, du Département de 25 %, de la CARSAT de 50%

Un dernier mot sur l'endettement de la commune : A ce jour l'encours est de 1 175 000 € en diminution de 228 000€ en 15 mois. Les prêts nécessaires à nos projets n'augmenteront pas la charge financière annuelle sur le budget.

ALERTES ET ACTUALITÉS
DE PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT
DÉSORMAIS ACCESSIBLES
VIA L'APPLICATION **PANNEAUPOCKET**



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19-01-2021 :

OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) – VALIDATION DU PLAN GUIDE

- Refaçonner le minéral pour redonner de l'attractivité aux centres-villes en modernisant et réinventant les centres anciens du Pays Foyen
- Vivifier le bâti en valorisant le patrimoine bâti dans les centres anciens, en agissant sur le logement et sur les dynamiques commerciales et artisanales (mise en place du dispositif « Denormandie » et poursuite de l'OPAH).
- Conforter la vocation touristique, naturelle et patrimoniale

09-03-2021 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Le compte administratif principal 2020 peut se résumer ainsi :

Ensemble, Fonctionnement et Investissement ressortent en DÉPENSES à 2 201 067,92 € et en RECETTES à 2 448 713,89 €, soit un résultat de clôture de + 287 645,97 €

TRAVAUX DE VOIRIE GENERALE :

Travaux à réaliser sur différentes voies communales : Terminer l'avenue de Mézières - La rue du Rieu Vert - Le chemin de la Tuque Basse - La route de Garrigue - La Route du Tizac - La Route du Dieulame - La route du Briat - Le chemin de Jampeau - La route de Piquesègue - Le bourg de Ponchapt - La route de l'Ancienne Forge - La cour de l'école maternelle.

TRAVAUX À RÉALISER DANS DIFFÉRENTS BÂTIMENTS COMMUNAUX : La toiture du 69 rue Onésime Reclus - Le mur du Café de la Claire à Ponchapt - Le mur intérieur de la cour de la mairie - Les wc de l'école maternelle grande section - La toiture des services techniques COMMUNE DE PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT - 6 - - Les volets roulants de l'école maternelle et le branchement électrique - L'étanchéité des deux écoles - La chaudière de la salle Louis Aragon

MOTION CONTRE LE PROJET HERCULE : Le Conseil municipal S'OPPOSE au projet HERCULE qui prévoit le démantèlement d'EDF et la privatisation partielle d'ENEDIS et demande au Gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégralité.

14-04-2021 :

FIXATION DU TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2021 : Les taux suivants restent inchangés par rapport à 2020 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,17 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73,75 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 qui s'équilibre en RECETTES et DÉPENSES :

- Section de Fonctionnement : 1 973 190 €
- Section d'Investissement : 1 716 517 €

25-05-2021 :

VOTE DES SUBVENTIONS pour la vie associative :

- Vie sportive : 9 070 €
- Vie culturelle : 10 626 €
- Animation et tourisme : 6 900 €
- Action sociale et humanitaire : 3 020 €
- Divers : 1 920 €

Total : 31 536 €

TRAVAUX DES COMMISSIONS

TRAVAUX PUBLICS – VOIRIE ET RESEAUX

Voirie :

La Commune a adhéré au groupement de commandes de la CdC pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux. Le marché a été attribué à l'entreprise Colas lors du Conseil Communautaire du 15 juin dernier.

La Commune entend réaliser des travaux importants sur la période de 2021-2022, de l'ordre de 350 000 € à 400 000 € TTC avec pour objectif de rendre le réseau communal plus sûr et de qualité pour ses utilisateurs.

Cours d'eau :

La commune souhaite faire nettoyer les cours d'eau pour en renforcer le bon écoulement et, ainsi, diminuer les risques d'inondation dans le cadre de la GEMAPI

Vice-Président : Gilbert SAUTREAU

VIE SCOLAIRE – ENFANCE - JEUNESSE

Vie scolaire :

La fin de l'année scolaire approche. Année difficile avec la crise sanitaire, ses différentes contraintes et un protocole toujours en vigueur.

Projets en cours :

Dans le cadre du plan de relance et de continuité pédagogique, l'Education nationale a défini un socle numérique de base pour chaque classe d'école élémentaire.

Pour compléter l'équipement déjà en place (tablettes numériques, postes de travail ...) La commune a répondu conjointement avec l'école à l'appel à projet et a obtenu une subvention pour financer l'équipement de chacune des 7 classes d'un « vidéo projecteur interactif tactile ». Installation d'un composteur pour déchets verts en lien avec le restaurant scolaire au niveau du carré des jardins potagers de l'école.

Vice-Présidente : Yolande LOUIS

Fabrication d'une chenille réalisée par les élèves de l'école maternelle et installée aux jardins partagés situés dans le parc rue Charles Sinsout.



AUTRES REALISATIONS



Après la réfection du parking du collège par la CdC, la commune a procédé au revêtement de la première partie de l'avenue.

Le 2^{ème} tronçon est prévu en 2021.



Aménagement du parc public de Mézières.